



L'Assemblée Consultative

La guerre, le
terrorisme,
les droits de l'être
humain
la misère du plus grand
nombre
le gaspillage
la pollution ...
sont autant de
problèmes qui se
posent à l'échelle de la
planète
dépassent la
compétence des Etats,
réclament des
solutions mondiales ...
démocratiques

L'avenir du monde, c'est l'affaire de tous et de chacun. Des millions de personnes isolées, des milliers d'associations cherchent à faire entendre leurs voix, crient la détresse du monde, élaborent des propositions qu'elles s'efforcent de mettre en œuvre. Mais leurs tentatives restent insuffisantes, fragiles et souvent sans lendemain.

A ces forces de dénonciation et de proposition, il manque la force de la loi. Il manque une loi mondiale, fondée sur la démocratie, capable d'agir pour la préservation de la planète, pour la survie de l'humanité, pour la défense des droits de chacun.

Le Congrès des Peuples, institution née de la volonté de plus de 100.000 électeurs de 120 pays, propose aujourd'hui aux individus et aux organisations qui le souhaitent, un espace de dialogue et de proposition : **l'Assemblée Consultative auprès du Congrès des Peuples (ASCOP)**

SE RENCONTRER

TRAVAILLER ENSEMBLE

ÉLABORER DES PROPOSITIONS

AGIR

ET PROGRESSER VERS LA
DÉMOCRATIE MONDIALE

Qui peut participer à l'Assemblée Consultative ?

- ◆ Les organisations issues de la Citoyenneté mondiale : Centres d'Enregistrement, commissions d'études, associations spécialisées, les organisations qui ont participé aux élections au Congrès des Peuples et celles agréées par ce dernier ;
- ◆ Les communes mondialisées, leurs commissions « ville du monde » ou leurs comités de jumelage ;
- ◆ Les organisations signataires d'une charte de mondialisation ou de la **charte de Mulhouse** (ci-contre)
- ◆ Les Citoyens du Monde enregistrés et individus admis à participer aux ateliers, commissions et forum organisés le plus souvent sur Internet.

Sur quelle base ?

- ∅ Une **Charte** commune et un **Règlement** forment les textes de référence pour une collaboration transversale et transnationale.
- ∅ Une **cotisation** symbolique et modulable de **20 Euros** par organisation et par an. (chèques à l'ordre de « Citoyens du Monde / ASCOP ».)

Comment ?

Des forums, des colloques, des séminaires, des travaux en réseaux, des rencontres.... selon les initiatives et les particularités des organisations invitantes.

Qu'est-ce que le Congrès des Peuples ?

C'est un corps représentatif de la population mondiale, ou du moins de l'infime partie de celle-ci qui s'est enregistrée sur les listes électorales mondiales de 1949 à 2007. Ces élections ont concerné environ **100.000 électeurs de 120 pays**. Le Congrès des Peuples compte 45 Délégués élus pour neuf ans. Il est renouvelable par tiers tous les trois ans. La prochaine élection aura lieu en 2010.

Quels sont la mission et le rôle du Congrès des Peuples ?

Le Congrès des Peuples a pour mission essentielle d'ouvrir le chemin vers la démocratie mondiale. Son but ultime est la tenue d'une Assemblée Constituante Mondiale. Mais sans attendre un tel résultat, le Congrès des Peuples prend des positions publiques sur les questions d'actualité qui mettent en jeu le devenir de la communauté humaine et de la planète ; il peut établir ou agréer des institutions pour un travail de réflexion ou d'action sur les grands problèmes mondiaux. Il peut aussi s'atteler à d'autres tâches d'intérêt mondial.

Les créations du Congrès des Peuples :

- ∅ Institut d'Études Mondialistes (1977)
- ∅ Agence Mondialiste de Presse - AMIP (1980)
- ∅ Solidarité Mondiale contre la Faim - SMF (1982)
- ∅ Assemblée Consultative auprès du Congrès des Peuples (2004).
- ∅ Service Juridique d'Enregistrement (2006)

www.recim.org/kdp

Réunir les organisations et tous ceux qui pensent possible un autre monde en de multiples assemblées pour que tous se rencontrent, échangent leurs expériences et leurs aspirations et qu'ils les soumettent aux organes représentatifs pour qu'au niveau où se pose le problème les élus disent le droit : le droit de l'être humain, le droit de l'humanité, le droit des générations à venir, et sans doute aussi les devoirs qui découlent de ces droits.

Quelques adresses utiles :

- ∅ **Assemblée Consultative auprès du Congrès des Peuples**
Alain BAL
16 rue de Belleneuve
21 270 BINGES
al.bal@laposte.net
- ∅ **Congrès des Peuples**
Rob WHEELER
1927 Hafer Road
FAYETTEVILLE, PA 17222, Etats-Unis
robwheeler22@gmail.com
- ∅ **Registre des Citoyens du Monde**
66 boulevard Vincent Auriol,
75013 PARIS.
Tel : 0145 8603 58 -
abc@recim.org

www.recim.org/ascop/

Assemblée Consultative auprès du Congrès des Peuples

La charte

Nous, membres de l'Assemblée Consultative auprès du Congrès des Peuples considérons que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de ses droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde.

Nous constatons :

Une fréquente opposition entre les intérêts nationaux et les intérêts du peuple mondial, ainsi que l'absence de toute autorité transnationale démocratiquement élue pour sauvegarder les intérêts de ce dernier,

Que la faim, la misère et la guerre ne sont pas une fatalité, mais les conséquences de l'organisation politique de la planète,

La nécessité de bâtir des sociétés démocratiques, justes, participatives, durables et pacifiques,

Que les problèmes mondiaux exigent des solutions globales respectueuses de la diversité de la famille humaine,

Que les Hommes mettent en péril les richesses de notre planète par une exploitation intensive des sols, des sous-sols et des mers,

Que les individus et les groupes d'individus agissent le plus souvent de manière égoïste, sans se soucier des autres, particulièrement quand ils sont éloignés.

Nous voulons :

Participer à la création d'un parlement mondial démocratique dont une préfiguration est le Congrès des Peuples,

Promouvoir la paix, le refus des discriminations, l'égalité devant la loi et l'esprit de solidarité,

Créer un espace de réflexions et d'échanges ouvert à tous, et contribuer à la construction d'un monde solidaire en reliant les initiatives prises ici et là-bas,

Nous enrichir de nos diversités pour trouver nos ressemblances, lier nos réflexions à des expérimentations et à des actions concrètes sur le terrain,

Préserver les richesses et la biodiversité de notre planète pour les générations présentes et futures,

Que chaque individu et groupe d'individus soient responsables du bien-être des autres et du développement harmonieux de la planète.

Nous appelons :

Chaque organisme et chaque individu dont les idéaux sont mondialistes et démocratiques à se rejoindre au sein de l'Assemblée Consultative auprès du Congrès des Peuples afin de bâtir un autre monde, meilleur, uni, pluriculturel et pacifique, en ralliant la présente charte.

Mulhouse, 3 octobre 2004

Parmi les 91 organisations membres de l'ASCOP :

Australie : Association des Citoyens du Monde (AWC). **Belgique** : Solidarité, Paix, Développement - **Bénin** : Centre Béninois pour le Développement des Initiatives à la Base (CBDIBA) **Brésil** : Union planétaire. **Bulgarie** : Interculture du 21ème siècle, **Burkina Faso** : Cercle d'Assistance et de Formation d'Emploi et de Stages (CAFES) - **Cameroun** : Défense sans frontières. - Association Nationale des Jeunes Handicapés.- Club des Amis Solidaires - Citoyens du Monde du Cameroun - **Congo** : Villages Communautaires de Mont-Sagesse et de Mfa. **R.D. Congo** : - Les Amis de Desmond Tutu (ADT) - Solidarité Mondiale-Agir Ensemble (SMAE) - Association pour le Développement Humain. - Les Actions Thabita. - Union des Femmes pour le Développement Familial - **Côte d'Ivoire** : Les Volontaires de la Santé . - **Etats-Unis** : Global Peoples Assembly. **France** : Maison de la Citoyenneté Mondiale - MCM ; Action d'Urgence Internationale (AUI) ; La Grande Relève ; Agir pour les Droits de l'Homme ; Planète Couleurs. **Ghana** : World Resource Consult Ltd. - **Haïti** Centre d'Accueil et de Réhabilitation des Enfants Démunis - **Inde** : Association pour un parlement et pour une constitution mondiale (WCPA-Asie). **Sénégal** : Centre d'Enregistrement des Citoyens du monde ; Fédération des Associations Sères ; Amicale des Femmes - Rassemblement des Travailleuses Domestiques. **Suisse** : Association alémanique des Citoyens du Monde - Association Suisse - Niger. **Togo** : Association Pour la Paix Mondiale ; Le Pont Universel ; Forum Togolais de Lutte contre la Pauvreté - Club des Cultures et Loisirs - **Transnational** : World Movement for Global Democracy ; Conseil International de Liaison pour une Autorité Mondiale de l'Environnement (CILAME) ; Registre des Citoyens du Monde ; Conseil des Territoires Citoyens du Monde - Solidarité Mondiale contre la Faim (SMF) - Institut d'Études Mondialistes - Assemblée des Citoyens du Monde.

Associations ou individuels, si vous êtes intéressés par une participation à l'Assemblée Consultative auprès du Congrès des Peuples (ASCOP) ou par une collaboration ponctuelle, vous pouvez :

Ø nous envoyer un courriel à : albal@laposte.net

Ø ou nous adresser cette fiche par la poste à cette adresse :

⇒ ASCOP, chez Alain BAL, 16 rue de Bellemeuve, 21170 BINGES (France)

ADHESION à l'ASSEMBLÉE CONSULTATIVE AUPRÈS DU CONGRÈS DES PEUPLES

NOM DE L'ORGANISATION :

Ou :

NOM **PRENOM**

ADRESSE

CODE POSTAL _____ **VILLE** _____ **PAYS** _____

TEL : _____ @ : _____ <http://> _____

Sousigne la charte de l'ASCOP

Demande son adhésion à l'ASCOP

(organisations ;) **S'engage à verser la cotisation annuelle de q20 € q10 €**

et invitera ses membres à participer aux ateliers et commissions de l'ASCOP

Noms des membres du Bureau de l'Association :

A..... le

Signatures (et cachet de l'association)

Buts de l'association / domaine d'activité / intérêt particulier / propositions :

.....

.....

.....

.....